

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 16 mars 2020 à 18h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

Suite au décret numéro 217-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours l'arrêté ministériel 2020-004 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux permet au Conseil municipal de siéger à huis clos et autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. Afin de protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux, le Conseil municipal d'Hébertville siège en séance extraordinaire ce 16 mars 2020 par téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence : M. Marc Richard, Maire, M. Éric Friolet, conseiller district 1, M. Yves Rossignol, conseiller district 2, Mme Éliane Champigny, conseillère district 3, M. Tony Côté, conseiller district 4, M. Dave Simard, conseiller district 5, M. Christian Desgagnés, conseiller district 6. Également présent : M. Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

**1. MOT DE BIENVENUE ET CONSTAT DU QUORUM**

**2. ADMINISTRATION**

**2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

6471-2020

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

**4. Affaires nouvelles**

**4.1 COVID-19**

**Ordre du jour**

**1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum**

**1.1 Aucun**

**2. Administration**

**2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**3. Résolutions**

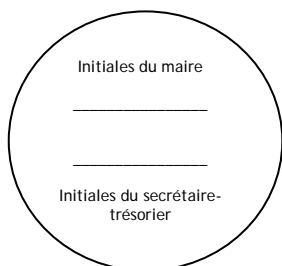
**3.1** Annulation de la résolution 6421-2020 - Processus d'appel d'offres public pour des honoraires professionnels pour les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le projet de construction d'une caserne

**3.2** Autorisation - Processus d'appel d'offres public pour services professionnels d'ingénierie pour les plans et devis pour le projet de construction d'une caserne

**3.3** Services professionnels d'architecture pour les plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet de construction d'une nouvelle caserne

**4. Affaires nouvelles**

**5. Période de questions**



6. Levée de l'assemblée

### 3. RÉSOLUTIONS

#### 3.1 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 6421-2020 - PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR DES HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CASERNE

6472-2020

Considérant la résolution 6421-2020 qui autorisait le processus d'appel d'offres public pour des honoraires professionnels pour les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le projet de construction d'une caserne;

Considérant que la firme Ardoise Architectes avait déjà conçu l'étude d'avant-projet nécessaire pour la demande de subvention RECIM du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH);

Considérant que la Municipalité ne possède pas la propriété intellectuelle de cette étude d'avant-projet et que les autres firmes d'architectes ne pourront s'en servir;

Considérant qu'il serait avantageux pour la Municipalité de passer un contrat de gré à gré avec la firme qui a réalisé l'étude d'avant-projet pour les services d'architecture concernant les plans et devis et la surveillance des travaux pendant la construction de la caserne;

Considérant que la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité permet d'octroyer d'un contrat de gré à gré de moins de 100 000 \$ avec un fournisseur;

Considérant que la Municipalité pourra aller en processus d'appel d'offres public pour les services d'ingénierie reliés à ce projet;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'annuler la résolution 6421-2020 autorisant le processus d'appel d'offres public pour des honoraires professionnels pour les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le projet de construction d'une caserne.

Par conséquent, l'avis d'appel d'offres # 2020-001 dont le numéro SEAO est le 1347236 publié le 18 février 2020 ainsi que l'addenda daté du 6 mars 2020 sont annulés intégralement.

#### 3.2 AUTORISATION - PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LES PLANS ET DEVIS POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CASERNE

6473-2020

Considérant que la municipalité d'Hébertville désire obtenir des soumissions pour le service d'honoraires professionnels d'ingénierie pour les plans et devis des travaux pour le projet de construction d'une caserne;

Considérant la Politique de gestion contractuelle de la municipalité d'Hébertville;

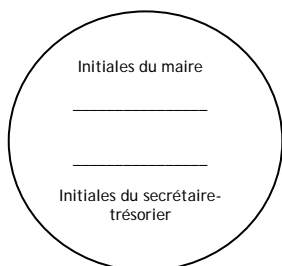
Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville procède au lancement du processus d'appel d'offres public pour les services professionnels d'ingénierie pour les plans et devis pour le projet de construction d'une caserne, conformément à la Politique de gestion contractuelle municipale.

#### 3.3 SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE POUR LES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CASERNE

6474-2020

Considérant le projet de construction d'une nouvelle caserne et la subvention



du programme RECIM s'y rattachant;

Considérant l'obligation d'embaucher une firme d'architectes pour concevoir les plans et devis et la surveillance des travaux pour la nouvelle caserne;

Considérant la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission déposée par Ardoise Architectes pour les services professionnels d'architecture au montant de 65 000 \$ taxes incluses pour la conception des plans et devis et la surveillance des travaux pour la construction d'une nouvelle caserne à Hébertville.

#### **4. AFFAIRES NOUVELLES**

##### **4.1 COVID-19**

Considérant le contexte mondial entourant la COVID-19 (Coronavirus);

Considérant les exigences et recommandations des gouvernements fédéraux et provinciaux concernant la gestion de cette crise;

Considérant que la municipalité d'Hébertville prend au sérieux la menace grandissante de la propagation de ce nouveau virus;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, appuyé par Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville décrète la fermeture immédiate de tous ses plateaux municipaux (bibliothèque, salle Multifonctionnelle, Palestre, Maison des jeunes, Rigolade et patinoire ainsi que le Centre de ski du Mont Lac-Vert) et ce, jusqu'à nouvel ordre.

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller M. Christian Desgagnés, propose de lever l'assemblée, à 18h20.

---

MARC RICHARD  
MAIRE

---

SYLVAIN PRIVÉ  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER